



Bar le Duc, le 05 octobre 2018

Delphine LERAT  
Secrétaire départementale du SE-UNSA 55  
2 ter rue Gilles de Trève  
55 000 Bar le Duc  
[55@se-unsa.org](mailto:55@se-unsa.org)

A Monsieur l'inspecteur d'Académie –  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Meuse

Objet : Protocole d'évaluation des élèves de CP et CE1 plus chronophage que prévu

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite à la décision du Ministre de dégager cinq heures d'activités pédagogiques complémentaires pour permettre aux enseignants de saisir les réponses de leurs élèves, le SE-UNSA attire votre attention, par courrier du 20 septembre 2018, sur la situation des enseignants déjà dispensés d'APC (directeurs, maîtres formateurs ...)

Dans votre réponse du 1<sup>er</sup> octobre 2018, vous n'apportez aucune proposition sur la situation de ces collègues. Le SE-UNSA vous demande donc à nouveau de leur accorder, au choix :

- Une compensation horaire sur :
  - o Soit les animations pédagogiques,
  - o Soit les deux demi-journées laissées à l'initiative des autorités académiques,
  - o Soit le temps de classe, en utilisant des moyens de remplacement.
  
- Une compensation financière avec des heures supplémentaires.

Il s'agit pour le SE-UNSA d'une décision d'équité de traitement entre les personnels.

Par ailleurs, suite au constat actuel du très mauvais déroulement de la saisie des réponses, les cinq heures d'APC dégagées sont nettement insuffisantes.

Vous trouverez ci-dessous les nombreux exemples qui nous remontent et leurs conséquences concrètes :

### **Exemples de problèmes rencontrés**

- Lenteur extrême des serveurs
- Chargement des pages (entre 1 et 2 mn d'attente entre chaque page)
- Obligation de saisir tard le soir pour avoir moins de lenteur
- Pages sautées par le logiciel qu'il faut retrouver après pour compléter ce qui manque
- Pages qui ne s'enregistrent pas et qu'il faut re-saisir (des exemples avec plus d'une heure de travail perdue)
- Déconnexions intempestives
- Nombreux messages d'erreur : 504 Gateway Time-out, 403 Forbidden, NetworkError when attempting to fetch resource, Internal Server Error, 502 Bad Gateway, Erreur : 0 erreur, 500 Internal Server Error
- Code de direction qui ne fonctionne pas et bloque donc la saisie des PE de l'école car aucune possibilité de rectifier les erreurs de niveau de classe, d'ajouter les nouveaux élèves...
- Et même quand la saisie a été terminée la semaine dernière, toujours aucun résultat disponible

### **Exemples de conséquences concrètes**

- 1 heure de saisie pour 8 livrets (il y en a 3 par élève)
- 45 minutes pour saisir les résultats d'un élève (temps théorique indiqué 4 minutes par livrets donc 12 minutes par élève)
- 9 heures pour saisir les résultats de 22 élèves
- 15 heures de saisie pour 27 élèves
- Beaucoup de questions sur quand et comment il sera possible de faire un retour aux familles qui été annoncé.

Alors que les évaluations ne convainquent toujours pas de leur intérêt, que le doute quant à l'usage qui sera fait des résultats est bel et bien installé et que les réponses n'ont pas été apportées quant au respect du règlement général de la protection des données, ce sont les difficultés techniques de saisie qui s'amplifient jour après jour.

Il est absolument nécessaire que vous apportiez très rapidement des réponses et aides pour ce dispositif qui se révèle constituer une consommation de temps et d'énergie démesurée. Nos collègues ne peuvent pas plus longtemps mener leur travail quotidien de préparation de classe, de rencontres avec les familles et de participation au travail d'équipe, tout en passant un temps considérable à tenter de saisir des réponses, sans savoir s'ils arriveront au bout et si elles seront un jour exploitables.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de ma respectueuse considération

Delphine LERAT

Secrétaire départementale du SE-UNSA

